

# CONFLIT SUCCESSORAL DANS LA CHEFFERIE FOREKE-DSCHANG (OUEST-CAMEROUN) : ANALYSE DU BICEPHALISME DANS LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE 1966-2005

**Christabel TSIAFIE**

*Université de Dschang-Cameroun*  
*christabeltsafie@gmail.com*

**Zacharie SAHA**

*Université de Dschang-Cameroun*  
*z.saha@univ-dschang.org*

## Résumé

*Cette étude met en exergue les conflits de succession dans les chefferies traditionnelles au Cameroun en se basant principalement sur le cas de la chefferie foréké-Dschang à l'Ouest Cameroun. La lutte fratricide pour le contrôle des biens et du pouvoir traditionnel après le décès du chef Mathias Djoumessi propulsa la chefferie traditionnelle foréké-Dschang dans une situation de bicephalisme au niveau de l'exécutif traditionnel. Ainsi, quelles sont les mobiles et les répercussions du bicephalisme dans la chefferie foréké-Dschang ? Les approches pluridisciplinaires, diachroniques et analytiques ont permis de saisir un conflit de succession qui occasionne la montée au trône de deux chefs traditionnels pour régner pendant une même période, de 1975 à 2005. Il résulte que la lutte pour contrôler le pouvoir et biens de la succession Mathias Djoumessi ouvrit un bicephalisme au niveau de l'exécutif traditionnel. Le règne de deux chefs, l'un désigné par l'administration camerounaise et l'autre par les notables et les lois coutumières fut la matérialisation directe de ce bicephalisme. La longue crise de succession politique dans la chefferie Foréké-Dschang entre 1966 et 2005 se répercuta négativement sur l'évolution économique et sociale du groupement. Elle s'achève par la reprise du trône par la lignée royale en 2005.*

*Mots-clés : conflit de succession, bicephalisme, chefferie, chef traditionnel.*

## Abstract

*This study highlights the succession conflicts in traditional chiefdoms in Cameroon, mainly based on the case of the Foréké-Dschang chiefdom in West Cameroon. The fratricidal struggle for control of goods and traditional power after the death of Chief Mathias Djoumessi propelled the traditional Foréké-Dschang chiefdom into a situation of bicephalism at the level of the traditional executive. So, what are the motives and repercussions of bicephalism in the Foréké-Dschang chiefdom? The multidisciplinary, diachronic and analytical approaches have made it possible to grasp a conflict of succession which causes the ascension to the throne of two traditional chiefs to reign during the same period, from 1975 to 2005. As a result, the struggle to control the power and goods of the Mathias Djoumessi succession opened a bicephalism at the level of the traditional executive. The reign of two chiefs, one appointed by the Cameroonian administration and the other by notables and customary laws, was the direct materialization of this bicephalism. The long crisis of political succession in the*

*Foréké-Dschang chieftdom between 1966 and 2005 had a negative impact on the economic and social development of the group. It ended with the regaining of the throne by the royal line in 2005.*

**Keywords:** *conflict of succession, bicephalism, chieftdom, traditional chief.*

## Introduction

Située à l'ouest-Cameroun précisément dans le Département de la Menoua, Arrondissement de Dschang, la chefferie Foréké-Dschang connu entre 1966 et 2005 une grave crise de succession au trône. Selon Jean Marie Tchegho « la succession dans le contexte bamiléké consiste à confier tout l'héritage constitué des biens matériels et immatériels à un seul individu » (J.M. Tchegho, 2009, p 50). Pour un chef traditionnel, le fait de confier l'ensemble de son patrimoine à un seul parmi ses nombreux fils n'a pas souvent fait l'unanimité entre ces prétendants au trône. En 1966 décédait Mathias Djoumessi, un homme qui, par ses actions politiques et religieuses (C. C. Fouellefak Kana-Dongmo. 2020) a séduit les populations camerounaises en général et celles de la région bamiléké en particulier (Fomethe A. et al, 2007 p. 20). Après plus de 40 années de règne, il décéda en laissant plusieurs orphelins et un patrimoine assez important. Avant sa mort, Mathias Djoumessi avait pensé à celui parmi ses enfants qui devait assurer le commandement traditionnel et la perpétuité de sa lignée. En communion avec les notables, ils désignèrent Edmond Djoumessi comme successeur (héritier principal) et Marius Nkenlifack comme adjoint (Nkuete). La désignation de Edmond Djoumessi par les notables comme nouveau chef Foréké Dschang en 1966 ne fut pas acceptée de tous les fils du défunt. Les agitations commencèrent lorsque certains princes refusèrent de suivre l'initiation au commandement traditionnel en donnant comme raison principale que les notables ne s'étaient pas conformés aux dernières volontés de leur père (Ma'a Meffo Djoumessi. 2013). Les tensions créées par la désignation de Edmond Djoumessi étaient encore vives lorsque l'administration camerounaise s'ingéra dans les affaires internes de la chefferie foréké-Dschang. La nomination de Marius Nkenlifack comme chef supérieur foréké-Dschang par le Premier ministre à la suite de l'incarcération de Edmond II Djoumessi plongea le groupement dans une situation de bicéphalisme au niveau de l'exécutif traditionnel. Cette situation fut d'autant plus complexe que dans les chefferies traditionnelles bamiléké, le pouvoir est héréditaire et le chef qui hérite

du pouvoir le conserve jusqu'à sa mort. Les principaux protagonistes furent Marius Nkenlifack nommé par l'administration camerounaise et Edmond II Djoumessi désigné par les notables et les lois coutumières. Quels sont les mobiles et les répercussions du bicéphalisme dans la chefferie Foréké-Dschang entre 1966 et 2005 ? S'inscrivant dans une perspective socio historique et s'appuyant sur la théorie de l'observation participante en sociologie, nous allons présenter les fondements (1), l'évolution (2) les répercussions et les résolutions (3) de la crise de succession politique dans la chefferie Foréké-Dschang entre 1966 et 2005.

## **1. Les Mobiles du bicéphalisme dans la chefferie Foréké-Dschang**

Le bicéphalisme au trône Foréké-Dschang trouve ses origines profondes dans la contestation de l'autorité du chef par les princes, l'incarcération de Edmond II Djoumessi, la vacance au trône et l'ingérence de l'administration camerounaise dans les affaires internes de la chefferie.

### ***1.1. La contestation de l'autorité du chef par certains princes***

Le 3 mai 1966, les « *Nkem* » (les notables) se réunissaient dans la chambre et désignèrent Edmond Djoumessi comme héritier principal et désormais garant des traditions ancestrales du groupement Foréké-Dschang. Le 4 mai 1966 il fut présenté par le préfet du département de la Menoua au peuple Foréké-Dschang comme remplaçant et successeur principal de l'illustre chef Mathias Djoumessi. La lecture des dernières volontés de Mathias Djoumessi divisa la famille en deux camps antagonistes (Ma'a Meffo Djoumessi. 2013). Certains princes se soumirent à l'autorité du nouveau chef tandis que d'autres, s'opposèrent fermement au choix effectué par les notables. Les opposants avaient pour chef de file Marius Nkenlifack, convaincu que le successeur véritable de son père n'était pas celui désigné par les notables, il déserta les lieux. Il fut suivi par le troisième adjoint (*Sa'a*) Jean baptiste Djoumessi. Ce dernier avait initié la formation au commandement traditionnel dans le bois sacré. Après une seule semaine d'initiation, il déserta les lieux sans aucune explication. Au cours des 9 semaines consacrées à l'initiation du chef et des adjoints, l'absence de Marius Nkenlifack (*Nkueite*), et de Jean Baptiste Djoumessi (*Sa'a*) inquiéta l'assistance (P. Tchoutezo, 2006, p. 106). Ce comportement exposait

clairement l'opposition des adjoints successoraux aux dernières volontés de Mathias Djoumessi

Les sources orales recueillies dans le village Foréké-Dschang expliquent que finalement, « Minkem » Edmond Djoumessi suivra l'initiation au commandement traditionnel assisté de sa Mafo Mazeutem Anne. Par le boycott des cérémonies traditionnelles Jean Baptiste Djoumessi et Marius Djoumessi espéraient se faire entendre. Cependant, leur action n'avait pas produit de résultats satisfaisants. Les notables avaient à la suite de l'initiation procédé à l'intronisation le chef foréke-Dschang comme l'exige les traditions ancestrales. L'entrée en jeu de l'administration Camerounaise à partir de 1969 fut un facteur encourageant pour l'opposition du groupement. Accusé par le gouvernement camerounais de fomenter un complot contre le régime en place, Edmond II Djoumessi fut incarcéré en 1969 ce qui ouvrit la voie pour une nouvelle conquête du trône foréke-Dschang. Après une courte période de régence, l'adjoint à la succession est nommé chef traditionnel en remplacement du chef légitime (P. Tchoutezo, 2007, p. 52).

### ***1.2. L'incarcération du chef Edmond II Djoumessi et la vacance du trône***

Les réticences des frères de Edmond Djoumessi n'avaient guère empêché son intronisation en 1966. Les documents d'archives recueillis au tribunal et à la préfecture de Dschang retracent les faits. Le 26 mai 1966, le Tribunal de Première Instance de Dschang reçut la requête en vue de la désignation de l'héritier de Djoumessi Mathias. Le 14 juin 1966, le jugement d'hérédité fut disponible et désigna Djoumessi II Edmond héritier principal de la succession Mathias Djoumessi. Ce jeune chef ne put jouir de son pouvoir pendant longtemps. Tout commence en 1966 lorsque le palais royal est perquisitionné (Wikipédia. 2020). Les informations reçues ultérieurement déclaraient que c'est sous la base d'une requête d'un contestataire de Edmond II Djoumessi que les autorités administratives avaient ordonnées cette razzia. Au cours de cette perquisition, les documents importants du royaume Foréké-Dschang furent emportés. Ces documents étaient diversifiés, constitués des archives d'une importance capitale pour la classe politique. Edmond II Djoumessi avait pris le commandement traditionnel au moment où le régime du président Ahidjo était déterminé à traquer et à

réprimer de façon assez violente les opposants et les upécistes. Une requête, anonyme envoyée par un opposant au règne de Edmond II Djoumessi au préfet du Département de la Menoua avait suffi pour attiser la panique chez les autorités administratives. La crainte avait tout son sens du fait que les autorités administratives ne voulaient pas avoir à faire à un second Mathias Djoumessi, le « jeune turcs » comme l'avait surnommé le président Ahidjo (T. Ngoufo Sogang, 2012, pp 343-363). Les documents saisis furent plus tard utilisés contre le successeur. Certains auteurs pensèrent que Maruis Nkenlifack était de près ou de loin impliqué dans cette perquisition du palais. Dans ce sens, P. Tchoutezo affirme que « les manœuvriers de l'ombre, avec pour chef de file Marius Nkenlifack utilisa toutes ses connaissances ainsi que ses relations policières pour réaliser ses ambitions personnelles sur cette dynastie » (P. Tchoutezo, 2007, p. 54). Le 4 novembre 1969, Djoumessi Edmond est arrêté et conduit à la préfecture de Dschang, puis, déferé à la prison de Dschang et enfin transféré à celle de Mantoum pour une détention administrative sans procès ni condamnation. Il était accusé de comploter contre le gouvernement. Pendant 6 ans, il séjourna dans la prison de Mantoum laissant le trône de la chefferie vacant. Constatant la vacance au trône les autorités administratives du Cameroun nommèrent son frère Marius Nkenlifack non comme régent mais comme nouveau chef supérieur Foréké-Dschang.

### ***1.3. L'ingérence de l'administration camerounaise dans les affaires internes de la chefferie Foréké-Dschang***

Une analyse des documents d'Archives et des rapports administratifs concernant la chefferie Foréké-Dschang explique l'ingérence de l'administration camerounaise dans le conflit de succession. En 1975 contre toute attente, le peuple foréké reçut par un arrêté du premier ministre un autre chef supérieur au moment où le premier purgeait sa peine derrière les barreaux à Mantoum. La situation fut ambiguë d'autant plus que dans les chefferies Bamiléké, le chef porte son titre et sa fonction jusqu'à sa mort. En prison ou en exil, il doit régner et veiller sur sa population (J. Tchoumboue Pinta. 1996. 6). Les populations locales stupéfaites par cet acte administratif réagirent en apportant massivement leur soutien au chef légitime. Après 6 années de détention arbitraire, Edmond II Djoumessi fut libéré grâce aux faveurs de Président Ahidjo. Les prisonniers politiques pouvaient être libérés en bénéficiant de la grâce présidentielle. En 1975, Edmond II

Djoumessi fut bénéficiaire de la grâce présidentielle. Sa libération survint après sa destitution et son remplacement par Marius Nkenlifack dans son poste de chef supérieur du groupement foréke-Dschang.

L'intervention des autorités administratives dans les problèmes de la chefferie traditionnelle a contribué à fragiliser et à émietter le pouvoir des garants des traditions ancestrales (, F. Anoukaha . 2008. P. 536). En 1974, le chef légitime Edmond II Djoumessi est tout simplement destitué de ses fonctions de chef traditionnel et plus tard, remplacé par le chef légal, imposé au peuple par l'administration, cette situation, contraire aux us et coutumes alimenta les tensions et divisa le groupement Foréké en deux camps. En 1975, le peuple foréke-Dschang accueillit avec joie la libération du chef Edmond II Djoumessi avec comme justification principale « qu'il s'agissait d'une erreur d'identification ». Pour le gouvernement camerounais, Djoumessi II Edmond chef supérieur Foréké-Dschang avait fait 6 années derrière les barreaux à la place d'un certain « Djoumessi Djouah Edmond ». Une personnalité fortement compromise et recherchée par les autorités politiques, administratives et militaires. Cette décision présidentielle apparut au moment où jouissant de la légalité de son pouvoir Marius Nkenlifack était fortement installé et ne comptait pas quitter. Libéré, Edmond II Djoumessi est contraint à l'exil. De 1975 à 1991 il séjourna dans sa terre d'exil à Nkongsamba et les autorités administratives de Dschang ne voulaient en aucun cas qu'il rentre dans son terroir natal troublé l'ordre qu'elles avaient eu du mal à faire régner (ADM. 1975).

C'est à la faveur de la loi d'amnistie générale promulguée dans les années 1990 que le chef légitime des Foréké-Dschang pourra rejoindre son terroir natal et sa population. La mesure d'amnistie établie par la loi n° 01/ 002 du 23 Avril 1991 intervint à une période cruciale de l'histoire politique du Cameroun. Elle traduisit la volonté des gouvernants d'apaiser le climat sociopolitique (T. Ojong . 2005. 67). L'avènement de la démocratie avec le vent d'Est fut une période assez troublante pour le Cameroun. Les prisonniers politiques se comptaient par milliers. Dans le but d'apaiser les tensions, le gouvernement camerounais opta pour l'amnistie générale en faveur des prisonniers politiques. Les particularités de cette mesure d'amnistie fut la réintégration des amnistiés dans les emplois publics et la restitution des biens confisqués. Edmond II Djoumessi alors en exil rentra dans son

terroir à la faveur de cette loi dans l'optique de se faire réintégrer dans sa fonction de chef traditionnel, d'entrer en possession des biens confisqués par l'Etat et gérer par Marius Nkenlifack. Son retour est acclamé par la population locale, mais le chef traditionnel nommé par l'administration refusa de lui céder le trône. C'est dans ce contexte que deux chefs distincts administrèrent la chefferie Foréké-Dschang.

## **2. Le déroulement de la crise successorale : le bicéphalisme au trône Foréké-Dschang 1975-2005**

La crise de succession au trône de la chefferie Foréké-Dschang se manifesta par un bicéphalisme autour de l'institution cheffale. Deux chefs distincts, chacun dans son palais régnèrent dans le groupement.

### ***2.1. Le règne de deux chefs distincts à la tête de la chefferie Foréké-Dschang 1991-2002***

Pour les chefferies traditionnelles Bamiléké, l'expression bicéphalisme n'existe pas. Le pouvoir se transmettant de Père en Fils. Chaque chef dès son intronisation était appelé à régner jusqu'à sa mort. Par la suite, il était remplacé par son successeur. Le bicéphalisme relève du pouvoir bicéphale c'est un mode d'organisation basé sur une double structure de pouvoir établi par la constitution des Etats modernes. Le double pouvoir donc nous parlons est une situation toute nouvelle autant au sein de la chefferie Foréké-Dschang que dans l'ensemble des institutions bamiléké. Ceci dans la mesure où, les chefferies fonctionnent selon les coutumes ancestrales (droit traditionnel) et non du droit moderne.

La dichotomie entre le droit traditionnel et le droit moderne de la succession (J.M. Fo Tanefo, 2012, p. 20) ainsi que les luttes successorales dans le groupement Foréké-Dschang furent à la base de cette situation de bicéphalisme. Principalement caractérisé par le règne de deux chefs pendant la même période sur le groupement. D'un côté le chef était Marius Nkenlifack qui au préalable fut le *Nknete* ou l'adjoint à la succession Mathias Djoumessi en 1966. En 1975 contre toute attente, les autorités administratives de Dschang organisèrent des consultations dans la chefferie Foréké et le désignèrent chef coutumier Foréké-Dschang. Cette nomination est complétée par un décret présidentiel certifiant sa nomination comme chef du groupement Foréké-Dschang. Marius Nkenlifack se réjouit et prit les rênes du

pouvoir. Pendant sa période de règne, il apparut comme le chef de l'administration. Dans le milieu administratif, il était aux avant de la scène. Il recevait les personnalités diverses (préfet, gouverneur) dans le terroir. En tant que chef de groupement ; il était consulté pour tout travaux devant se dérouler dans le territoire. De l'autre côté, le chef Edmond II Djoumessi. Gardiens des crânes et des institutions traditionnelles, son parcours de combattant lui valut les acclamations des populations. D'ailleurs, c'est grâce au soutien incontesté de sa population qu'il résista aussi longtemps. Il succéda à son père en 1966 en tant qu'héritier principal. Après 03 années à la tête de la chefferie, il est arrêté et incarcéré par les autorités camerounaises pour des raisons inexplicables en 1969. Gardé en détention préventive à la prison centrale de Dschang, il fut transféré la même année sous haute sécurité à la prison de Mantum. En 1975, il fut libéré mais il ne put jouir de son pouvoir car contraint à l'exil par les autorités administratives de Dschang. C'est l'objet de ce fax.

Correspondance N°809/2 du 11 juin 1975 pour recherche et compte rendu du gouverneur de la province de l'Ouest des ex-chefs Baleveng et Foréké-Dschang récemment élargis. En complément du message N°44/MR/PI/SP du 6 juin 1975 seront interdits de séjour dans votre département jusqu'à nouvel ordre. Celui de Foréké-Dschang s'est retiré au quartier 7 de Nkongsamba. Rendre compte sur le cas de Baleveng (ADM. 1975).

Par le présent message du Commandant de la Brigade de terre de Dschang nous explique la crainte qu'avaient les autorités administratives du Cameroun de voir le chef Foréké-Dschang rentré dans son groupement après sa détention. Il fut alors contraint à l'exil sur Nkongsamba. Soutenu par les populations, il construisit un autre palais où il s'installa pour régner dès son retour au terroir natal en 1991.

## ***2.2. Deux palais royaux pour diriger la chefferie Foréké-Dschang***

La crise de succession dans la chefferie Foréké-Dschang fut l'élément de base qui conduisit à la création d'un second palais abritant les institutions traditionnelles dans le groupement. De retour sur sa terre natale en 1991, sa majesté Edmond II Djoumessi décida de choisir un nouveau site pour construire le palais royal. Le premier palais étant détenu par son frère Marius Nkenlifack, chef légal intronisé en 1975 par



la faveur du décret du président de la république du Cameroun. Le choix du site de ce second palais ne se fit pas au hasard. Comme déclarait Salpeteur «Le choix du nouveau site fut déterminé par l'existence d'un massif forestier adéquat pouvant jouer le rôle de forêt du palais ». (M. Salpeteur, 2010 pp 19-38) A la suite du choix de ce site, une nouvelle chefferie Foréké-Dschang fut construit et le chef légitime s'y installa. Pendant que Maruis Nkenlifack régnait de sa chefferie, Edmond II Djourmessi régnait à partir de la nouvelle chefferie.

*Photos 1 et 2 Les deux palais royaux Foréké-Dschang*



**Source : Photo Tsiafié Christabel, 09 décembre 2018**

Les deux photos ci-dessus sont les images des deux palais royaux du groupement Foréké-Dschang. La photo 1 est celle du premier palais légué comme patrimoine matériel au peuple Foréké depuis plusieurs générations. Ce palais fut confisqué par la chef légal Marius Nkenlifack lorsque le chef légitime revint sur le terroir natal. La photo 2 est celle du deuxième palais royal construit pendant les temps forts de la crise de succession politique dans la chefferie Foréké-Dschang. Ce palais a logé sa majesté Edmond II Djourmessi jusqu'à sa mort en 2002. Il est encore

le lieu de repos du nouveau garant du trône Djoumessi III Wamba Mathias.

### ***2.3. La présence des deux chefs aux festivités du village***

Les funérailles présentent chez les peuples bamiléké les moments importants pour honorer les ancêtres et les divinités protectrices du village. Lorsqu'une grande famille, organise les funérailles des parents décédés, elle fait généralement appel au chef traditionnel. La présence du chef dans les funérailles est honorifique mais aussi symbolique. En ce qui concerne l'honneur, la présence du chef fait l'honneur et la joie de la famille qui organise le culte des ancêtres. Sur le plan symbolique, le chef traditionnel est conçu comme l'être suprême, la courroie de transmission des vœux des vivants aux morts et de ceux des morts aux vivants. Dans les chefferies bamiléké, la présence des chefs traditionnels aux funérailles organisées dans leur groupement est importante. Le bicéphalisme au trône Foréké-Dschang atteignit son pic lorsque les deux chefs au trône se rendirent aux funérailles organisées dans une famille en 1994 (J.M. Feudjio. 2021).

Selon notre informateur (J.M. Feudjio. 2021)., le retour sur le terroir natal du chef Edmond II Djoumessi suscita chez les populations Foréké et la diaspora du village un esprit de compassion pour ce chef victime de plusieurs atrocités depuis son accession au trône. Ces populations décidèrent la mise en quarantaine du chef Marius Nkenlifack pour remettre le trône au propriétaire légitime. Pour les funérailles, la famille avait décidé d'inviter uniquement sa Majesté Edmond II Djoumessi et alla donner le vin du chef Marius Nkenlifack dans sa résidence tout en lui demandant de ne pas se rendre aux funérailles (J.M. Feudjio. 2021). Cependant, le jour des funérailles, le chef Marius Nkenlifack se précipita au lieu des funérailles et attendit l'arrivée de son homologue. Il l'attendait dans son véhicule et lorsque le chef Edmond II Djoumessi arriva, toute la population présente l'accueillit avec des acclamations d'honneur et de fierté que Marius Nkenlifack décida de sortir de sa voiture garée à l'entrée du lieu pour se confronter non seulement à la population mais aussi au chef Edmond II Djoumessi (J.M. Feudjio. 2021). Le chef Marius Nkenlifack se précipita et s'installa sur le siège apprêté pour son homologue. En un laps de temps, un autre siège fut dressé pour Edmond II Djoumessi. Finalement, les funérailles se déroulèrent en présence des deux chefs

traditionnels du groupement Foréké-Dschang. La photo suivante présence les deux chefs aux funérailles en 1994.

*Photo3 : Les deux chefs de Foréké-Dschang aux funérailles en 1994*



*Source : Archives personnelles de monsieur Feudjio Jean Magloire*

### **3. Répercussions et résolution de la crise de succession politique dans la chefferie Foréké- Dschang**

La crise de succession politique dans la chefferie Foréké-Dschang entraîna des conséquences macabres dans le groupement entier. A partir de l'année 2002, les populations, les associations et l'administration camerounaise mirent tout en œuvre pour mettre fin à ce triste épisode de l'histoire du groupement.

#### ***3.1. Répercussions de la crise***

La période caractérisée par le bicéphalisme dans la chefferie Foréké-Dschang fut marquée par un désordre. La chefferie plongea dans sa période sombre. La haine, les dénonciations, les commérages étaient au quotidien. La raison fondamentale fut que le pouvoir traditionnel est transcendant, il se transmet de père en fils et comme dans un navire il y'a qu'un seul commandant de bord, dans la chefferie Foréké-Dschang, il ne saurait exister deux chefs sans querelles

Pour régner paisiblement, un chef coutumier a besoin du soutien de sa population. Le désordre politique existant dans le groupement

Foréké-Dschang se répercuta gravement sur la population dudit groupement. L'existence de deux chefs avait engendré la naissance de deux groupes de populations avec des intérêts divergents. Dans le but de tirer profit dans le conflit successoral, certains notables et une partie moins importante de la population se rangèrent du côté de Marius Nkenlifack. D'un autre côté, le chef Edmond II Djoumessi était soutenu par une autre fraction de notables et un fragment important de la population. La scission de la population du groupement Foréké-Dschang en deux camps joua négativement sur ce groupement pendant plusieurs années. Lorsque des projets de développement furent engagés, certains notables du groupement déployèrent des moyens pour les bloquer ou les détourner (P. Tchoutezo, 2007, p. 72). Des exemples de projets étouffés sont multiples, le projet de construction du centre divisionnaire de santé Aza'a Tsang n'a pas pu être réalisé à cause du manque de lopin de terre à lui affecter (P. Tchoutezo, 2006, p. 100). Le projet de construction de la maison de culture est accueilli avec joie à condition que l'Amicale de développement de Foréké-Dschang n'en soit pas l'initiatrice (P. Tchoutezo, 2006, p. 108). Les activités de l'Amicale de développement Foréké-Dschang furent suspendues et interdites par Marius Nkenlifack qui accusait les membres de soutenir le chef Edmond Djoumessi. Dans ce sens, P. Tchoutezo affirmait :

Les gens se rangèrent selon leurs intérêts derrière deux personnages dont le premier est roi légitime qui a été dans les arcanes du commandement traditionnel, l'incarnation du pouvoir traditionnel réel, véritable émanation du peuple ; alors que l'autre, désigné par un acte administratif du gouvernement n'est que l'ombre de lui-même et n'est surtout pas reconnu par l'écrasante majorité du peuple (P. Tchoutezo, 2007, p. 72.)

La crise successorale a contribué au frein économique de la localité. Les querelles incessantes entre les deux chefs n'ont pas laissé entreprendre de sérieux projets de développement. Les bonnes volontés qui se manifestèrent pour la construction du groupement furent découragés par manque d'encouragement et de soutien. Les simples journées d'investissement humain nécessaire pour mettre la propreté dans la chefferie furent proscrites. Ce frein économique fut encouragé par la destruction des biens laissés par les générations précédentes. La vitesse de délabrement des structures traditionnelles, le

pillage des ressources du palais royal et le bradage de certains biens usèrent le patrimoine culturel de la chefferie Foréké-Dschang. Il faut préciser que les biens de la chefferie sont transmises de génération en génération. Le chef qui hérite de ces biens doit les garder intact ou les multiplier pour ensuite les céder à la génération suivante. Edmond II Djoumessi en tant que successeur avait reçu la responsabilité de garder ce patrimoine commun et le céder aux générations suivantes. L'occupation illégale des terres de la chefferie, la confiscation des lieux sacrés et des biens de la chefferie Foréké-Dschang furent des actes de la dilapidation des biens.

### ***3.2. Résolutions de la crise de succession politique dans la chefferie Foréké-Dschang***

Une révolution non violente fut initiée par la population Foréké-Dschang pour résoudre la crise successorale en mettant au pouvoir la lignée successorale. Avec en ligne de front les pionniers comme Dr Momo Bernard et Louis Marie Djongo (P. Tchoutezo, 2007, p. 60) la population Foréké-Dschang amorçât une révolution non violente. La désobéissance civile par le boycott de l'administration et toute initiative engendrée par Marius Nkenlifack sont des actes qui donnèrent des insomnies aux autorités administratives et politiques de Dschang. Le maintien de l'ordre public dans la ville de Dschang devint difficile à cause des actions des populations décidées à agir pour résoudre la crise et faire prendre le pouvoir par la lignée légitime.

Inspirée de Ghandi, la révolution silencieuse initiée par la population de Foréké-Dschang a consisté à la mise en « quarantaine » de Marius Nkenlifack considéré comme usurpateur. Les populations ne participaient plus aux cérémonies publiques ni aux réunions organisées par l'administration dans le groupement Foréké-Dschang (P. Tchoutezo, 2007, p. 78). Le siège des institutions traditionnelles où habitait Marius Nkenlifack fut délaissé au profit de celui où habite Edmond II Djoumessi. Au moment où les élections de 1992 s'organisaient, la mobilisation des populations décidées à soutenir le pouvoir légitime et la détermination de mettre un terme à l'usurpation du trône inquiétèrent les autorités administratives. La désobéissance civile envers les pouvoirs publics et la politique d'isolement de Marius Nkenlifack donnèrent gain de cause à la population. Elles apparurent comme une approche maîtresse de la résolution des conflits du fait

qu'elles permirent aux administrateurs de se prononcer en faveur de la population et contre le règne de Marius Nkenlifack. Le gouvernement fut contraint de revoir ses positions. Les attitudes désinvoltes du chef légal Marius Nkenlifack ne jouèrent pas à sa faveur au moment où l'autorité administrative décida de mettre l'ordre dans la chefferie Foréké-Dschang. A partir de l'année 2002, le règne de Marius Nkenlifack au sein de la chefferie Foréké-Dschang amorça le début de sa fin.

En mars 2002, le chef Foréké-Dschang Edmond II Djoumessi partit rejoindre ses ancêtres. L'autorité traditionnelle organisa ses obsèques et sa succession suivant les règles traditionnelles (P. Tchoutezo, 2006, p. 108). En dépit des oppositions multiples formulées par Marius Nkenlifack contre l'organisation des obsèques, les populations et les notables du groupement se mobilisèrent. Le chef Edmond II Djoumessi reçut les obsèques dignes de ceux d'un chef qu'il était et son successeur fut Djoumessi III Wamba Mathias. En 2005, Marius Nkenlifack est destitué de sa fonction du chef de 2<sup>e</sup> degré par un arrêté du Premier Ministre Ephraïm Inoni (ADM. 2005) pour les motifs d'inefficacité et exactions à l'égard des populations dudit groupement. Dans ce même décret, le Ministre demanda au préfet de la Menoua de procéder aux consultations nécessaires en vue de la désignation du nouveau chef du groupement Foréké-Dschang (ADM. 2005).

Le 12 septembre 2005, le préfet de la Menoua, Monsieur Ateba Awana procéda aux consultations des notables telles prévues par le décret de 1977(Décret N° 77/245. 1977) pour la désignation en vue du remplacement du chef déchu. Le choix fut porté sur Djoumessi III Wamba Mathias et le procès-verbal y relatif dressé pour la procédure d'homologation (ADM. 2005). Cet acte administratif permit à la lignée royale Foréké-Dschang de suivre son cours obligeant Marius Nkenlifack à s'exiler.

## **Conclusion**

La dichotomie entre le droit moderne et le droit traditionnel de succession plonge nombre de chefferies traditionnelles dans des querelles successorales. En 1966, les notabilités coutumières du groupement Foréké-Dschang désignèrent unanimement le chef

Edmond Djoumessi conformément aux dernières volontés de Djoumessi Mathias comme l'exige le droit traditionnel. Quelques années plus tard, l'administration Camerounaise nonobstant les repères traditionnels de succession, fait prévaloir le droit moderne en nommant Maruis Nkenlifack en remplacement de son frère. Les turbulences engendrées par cette situation furent importantes. Favorables au respect de lois traditionnelles de succession, le peuple de Foréké-Dschang s'engagea dans une révolution non violente qui se termine par la destitution de Maruis Nkenlifack en 2005 et la restitution au peuple Foréké-Dschang de la véritable lignée royale.

## Sources et références bibliographiques

### Sources orales

Entretien avec Meffo Djoumessi, 90 ans, princesse Foréké-Dschang, Dschang, 10 août 2013.

Entretien avec Feudjio Jean Magloire, 65 ans environ, Interprète au Tribunal de Dschang, janvier 2021.

### Sources archivistiques

ADM, loi n° 91/ 002 DU 23 Avril 1991 portant amnistie générale.

ADM, Message de l'adjutant Mvogo Bandolo Victor sur la recherche des chefs Foréké-Dschang et Baleveng, Dschang, 5 février 1975

ADM procès-verbal de la tenue de palabre en vue de la désignation du chef Foréké-Dschang, 12 septembre 2005

ADM N°11/CAB/PM portant destitution d'un chef traditionnel le 22 août 2005.

Décret N° 77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles.

### Références

**Anonyme** (2015), « la chefferie Foréké-Dschang » in *ouest-Echos*, Bafoussam, Cameroun.

**Fomethe A.** (2007), *Djoumessi Mathias, un acteur emblématique de l'histoire du Cameroun (1900-1966)*, Dschang, Presses universitaires de Dschang.

**Fouellefak Kana Dongmo C. C.**, « acteurs locaux de l'implantation du catholicisme dans le pays Bamiléké au Cameroun » in *https* :

//doi.org/10.4000/chretiensocietes, consulté le 6 novembre 2020 à 19 heures.

**Fo Tanefo J.M.** (2012), *la chefferie traditionnelle : hier, aujourd'hui et demain*, Yaoundé, UPA EDICAF.

**Menye Me Mve P.** (1990), *Problématique de la succession à la chefferie traditionnelle*, Yaoundé, Sopecam.

**Ojong T.** (2005), *L'infraction politique en droit pénal camerounais*, mémoire online, Département de Droit Privé Fondamental, Université de Douala.

**Salpeteur M.** (2010), « Espaces politiques, espaces rituels : les bois sacrés de l'Ouest-Cameroun » in *une autre part* n°55.

**Tchegho J. M.** (2009), *Au Rendez-vous du Donné et du Recevoir, Bienvenue chez les Bamiléké*, Yaoundé, éditions Démos.

**Tchoumboue Pinta J.** (1996), *les mécanismes de succession dans les chefferies Bamiléké*, Dschang, Etudes ARVATRA.

**Tchoutezo P.** (2006), *Les royaumes bamiléke des origines à la mondialisation : étude empirique de la désacralisation des trônes Baleveng, Bandjoun et Foréké-Dschang*, Douala, ymélé international.

**Tchoutezo P.** (2007), *Le royaume Foréké- Dschang : De la crise dynastique à la renaissance*, Douala, Ymélé international.

**Tsiafie C.** (2015), *Succession et crises successorales dans la chefferie Bafou, Ouest-Cameroun, 1910-2005*, mémoire de master, Département d'Histoire, Université de Dschang.

**Tsiafie C.** (2016), *La crise de succession dans la chefferie Ntsingbeu 1910-2005*, mémoire de DIPES II, Département d'Histoire, Ecole Normale de Yaoundé.